



Bulletin d'adhésion ADO 2023 – 2024

Club ASPTT Escalade Digne-les-Bains

Création Renouvellement

ÉTAT CIVIL DE LA PERSONNE INSCRITE

M. Mme DATE DE NAISSANCE :

NOM : TÉL. MOBILE :
 PRÉNOM : TÉL. DOMICILE :
 ADRESSE : TÉL. TRAVAIL :
 CODE POSTAL : E-MAIL :
 VILLE :

FORMULE D'ADHÉSION

LES FORMULES LOISIR & PERFECTIONNEMENT (hors COMPÉTITION)

Le coût de l'adhésion comprend une part licence Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME), une part licence ASPTT et un part Club, une responsabilité civile obligatoire (6€) et l'assurance de « BASE » (8€). Le détail est disponible à la demande auprès du Club.

Section	Base	Avec partenariat DIGNE@BLOC (Accès illimité)	Créneaux	Licence
<input type="checkbox"/> Jeune 10/13 ans Loisir (1 créneau)	Bloc <input type="checkbox"/> 235€		Mer. 16h-18h	FASPTT
<input type="checkbox"/> Jeune 10/13 ans Perfectionnement (1 créneau)	Bloc OU Difficulté <input type="checkbox"/> 235€	<input type="checkbox"/> 65€ * (soit 300€ au total)	<input type="checkbox"/> Mer. 14h-16h (Bloc) OU <input type="checkbox"/> A définir (Difficulté)	FFME + Droit ASPTT

<input type="checkbox"/> Jeune 10/13 ans Perfectionnement (2 créneaux)	Bloc et Difficulté <input type="checkbox"/> 365€	<input type="checkbox"/> 65€ * (soit 430€ au total)	Mer. 14h-16h (Bloc) ET A définir (Difficulté)	FFME + Droit ASPTT
<input type="checkbox"/> Jeune 14/15 ans Loisir (1 créneau)	Bloc OU Difficulté <input type="checkbox"/> 235€	<input type="checkbox"/> 65€ * (soit 300€ au total)	<input type="checkbox"/> Mer. 18h-20h (Bloc) OU <input type="checkbox"/> A définir (Difficulté)	FFME + Droit ASPTT
<input type="checkbox"/> Jeune 14/15 ans Perfectionnement (2 créneaux)	Bloc et Difficulté <input type="checkbox"/> 365€	<input type="checkbox"/> 65€ * (soit 435€ au total)	Mer. 18h-20h (Bloc) ET A définir (Difficulté)	FFME + Droit ASPTT
<input type="checkbox"/> Jeune 16/18 ans Loisir (1 créneau)	Bloc OU Difficulté <input type="checkbox"/> 235€	<input type="checkbox"/> 65€ * (soit 300€ au total)	<input type="checkbox"/> Mer. 18h-20h (Bloc) OU <input type="checkbox"/> Mer. 17h-19h (Difficulté)	FFME + Droit ASPTT

* en réalité 110€, mais 45€ sont pris en charge par le club.

POUR LES FONCTIONNAIRES D'ÉTAT (hors Hospitalière)

Fonctionnaire d'État bénéficiant du SRIAS (conjoint, enfant.s) : - 40€
Joindre une fiche de paie

Le T-SHIRT DU CLUB 2023 – 2023 (disponible pour tout le monde)

Attention, la fédération exige que les compétiteurs portent le tee-shirt de leur club en compétition.

Préciser les tailles et nombre : XS; S; M; L; XL; XXL

Soit un total de : Nombre : x 17€ = €

LES OPTIONS ASSURANCE FFME – L’assurance « BASE » à 8€ est incluse dans les formules

- Supplément Assurance “BASE +” : + 3€ Supplément Assurance “BASE ++” : + 10€
 Indemnités journalières option 1 : +18€ Indemnités journalières option 2 : +30€
 Indemnités journalières option 1 : +35€

Les garanties d’assurance sont disponibles sur le site Internet de la FFME :
<https://www.ffme.fr/ffme/licence/assurances/>

LES AUTRES OPTIONS (à partir de 10 ans)

- Supplément Ski : + 5€ Supplément Slackline : + 5€
 Supplément Trail : + 10€ Supplément VTT : + 30€

Total des suppléments : €

SYNTHÈSE DE L’ADHÉSION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Synthèse de l’adhésion – Veuillez reporter		Modalités de paiement	
Le coût total « Formule » :	€		Montant
Le coût total « Tee-shirt » :	€	<input type="checkbox"/> Chèque :	€
Le coût total « Options Assurance » :	€	<input type="checkbox"/> Coupon Sport :	€
Le coût total « Autres Options » :		<input type="checkbox"/> ANCV :	€
La déduction « Fonctionnaire d’État » :	€	<input type="checkbox"/> Autre, préciser :	€
TOTAL :	€	TOTAL :	€ €

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURSAUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs) :

Je, soussigné(e) Mme ou M. représentant légal de

certifie lui donner l’autorisation de :

- se licencier à la FSAPTT et à la FFME et d’adhérer à l’ASPTT pour toutes les activités
- prendre place dans un véhicule de l’association, ou une voiture particulière, afin d’effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison.

J’autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d’urgence. La personne à contacter en cas d’accident est :

Numéros de téléphone :

ASSURANCE

Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance :
- de la notice d’assurance m’informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d’assurance et adhérer au contrat national proposé par la FSASPTT et la FFME (notice disponible sur les sites Internet des fédérations) : www.asptt.com et www.ffme.fr
- des statuts et règlement intérieur (disponible au secrétariat de l’association)

Il est rappelé qu’en cas de refus d’adhésion aux garanties proposées par une autre fédération, l’assureur de la FSASPTT et de la FFME ne prendra pas en charge les risques refusés, et par conséquent refusera le dossier de sinistre.

CERTIFICAT MÉDICAL**Pour les mineurs**

Le certificat médical, pour les mineurs, est remplacé par un questionnaire de santé jeune à remplir.

- Répondre NON à toutes les questions : un responsable légal atteste que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative et le jeune n’a pas besoin de produire un certificat médical pour prendre sa licence.
- Répondre OUI à au moins l’une des questions : le jeune est tenu à un examen médical et doit produire un certificat de non-contre-indication à la pratique sportive pour prendre sa licence, veiller à ce que le médecin ajoute la mention « y compris en compétition » pour pouvoir participer aux compétitions.

INFORMATIQUE, LIBERTÉS ET CESSION DU DROIT A L’IMAGE

La loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s’applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l’objet d’un traitement informatique et dispose d’un droit d’accès et de rectification auprès du Secrétaire Général de l’ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié de s’opposer à leurs divulgations.

- Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site Internet par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc.) sans avoir le droit à une compensation.
- Je ne souhaite pas recevoir d’information de la part de la FSASPTT ni de la FFME.
- Je ne souhaite pas recevoir d’information de la part des partenaires de la FSASPTT et FFME.

DÉCLARATION

Je déclare sur l’honneur l’exactitude des informations portées ci-dessus et m’engage à respecter la réglementation des Fédérations.

A
légal)

le

Signature obligatoire (du demandeur ou du représentant